

# Votre eau en 2021

Lettre d'information de Grenoble-Alpes Métropole - N°4

## Mieux nous connaître

Les services publics métropolitains de l'eau potable et de l'assainissement sont assurés par Grenoble-Alpes Métropole. Celle-ci a pour missions la protection des ressources en eau, la production et l'acheminement de l'eau jusqu'à votre compteur ainsi que la maîtrise de la qualité de l'eau. Elle assure aussi la collecte et le traitement des eaux usées avant leur réintroduction dans le milieu naturel. La Métropole gère elle-même la plupart de ces activités et en confie une partie à la société Eaux de Grenoble Alpes, notamment la facturation.

## DÉMARCHE QUALITÉ

### Un service de l'eau reconnu pour sa démarche qualité



Accordée par un organisme indépendant, la certification ISO 9001 garantit aux consommateurs un service conforme à leurs besoins et à la réglementation, et qui maîtrise ses dépenses. Le service de l'assainissement est certifié ISO 9001 depuis 2007. Depuis décembre 2019 c'est l'ensemble du service public de l'eau (eau potable et assainissement) qui est certifié ISO 9001 pour sa démarche d'amélioration continue.

## ÉNERGIE VERTE



### Valorisation des eaux usées : un nouveau record de production de biogaz

Près de 21 GWh ont été injectés vers le réseau GRDF, soit une hausse de 12,8% par rapport à 2018.

Cette quantité de biogaz correspond à la consommation de gaz (chauffage, cuisson et eau chaude sanitaire) d'environ 1400 foyers (sur la base d'une consommation moyenne de 15 000 kWh) et permet à la station d'épuration Aquapole de continuer à afficher une totale neutralité carbone grâce à sa production d'énergie renouvelable issue de la matière organique (appelée « boues »).



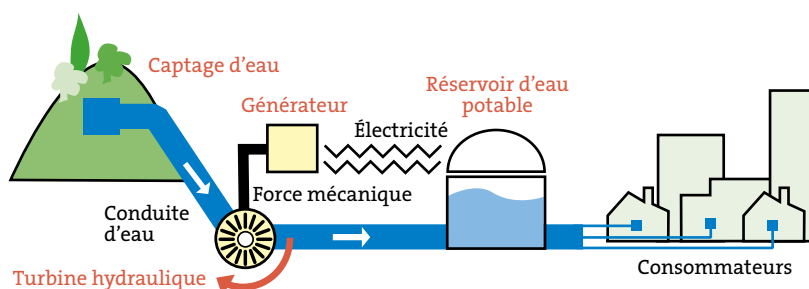
### Rappel

Depuis 2015, la station d'épuration Aquapole produit du biogaz à partir de la matière organique issue du traitement des eaux usées et en injecte la majeure partie dans le réseau de distribution de gaz.

## SOLUTION INNOVANTE

### Un réservoir autonome en électricité

Le réservoir en eau potable du Pleurey est situé sur la commune de Domène sur un site en zone isolée. Pour surveiller la qualité de l'eau en sortie de réservoir et protéger l'installation, le réservoir devait être alimenté en électricité.



La Métropole a choisi une solution d'alimentation électrique 100% autonome et verte en installant une petite turbine. En tournant, cette turbine transforme la force de l'eau en énergie mécanique

qui est à son tour transformée en électricité grâce à un transformateur. Ainsi, ce sont 40 000 € qui ont été économisés par rapport à un branchement entre l'installation électrique du réservoir et le réseau public de distribution.

## Le saviez-vous ?



### UNE AIDE SOCIALE POUR PLUS DE 10 000 MÉNAGES

En 2020, plus de 10 000 foyers ont bénéficié d'une aide au paiement de la facture d'eau, soit 1 000 de plus qu'en 2019. D'un montant moyen de 66 €, cette aide vise à favoriser l'accès de toutes et de tous à l'eau potable. Elle est financée à 100% par Grenoble-Alpes Métropole.

Pour en savoir plus, rdv sur : [www.grenoblealpesmetropole.fr/tarifationsociale](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/tarifationsociale)



### INVESTISSEMENT Encore un gros effort d'investissement en 2019

L'implication de la Métropole dans le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement s'est concrétisée en 2019 par plus de 31 millions d'euros de travaux. L'installation de canalisations neuves permet notamment de prévenir des casses et des fuites. La Métropole renouvelle 1% de ses réseaux chaque année, alors que ce taux est en moyenne de 0,6% dans le reste du pays.



## L'IMAGE DE L'ANNÉE !

Dans la nuit du 15 au 16 septembre 2020, la Métropole a mené un chantier d'envergure dans la commune d'Échirolles.

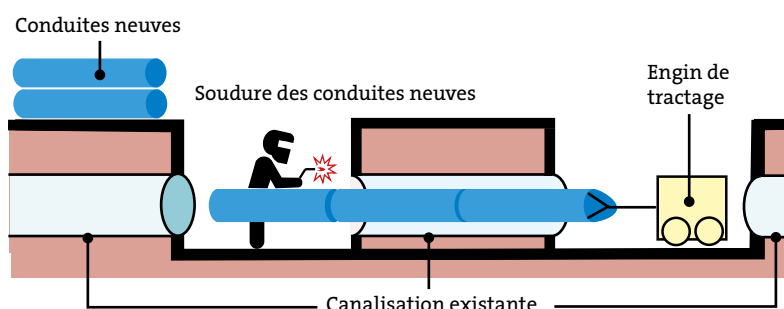
Les agents du service public de l'eau potable ont remplacé plusieurs vannes de taille impressionnante sur des canalisations de gros diamètre. Grâce à ces travaux exceptionnels, l'alimentation en eau de tout le secteur est désormais sécurisée pour le long terme.

## ENTRETIEN DES RÉSEAUX

### Construire sans détruire

Pour réhabiliter le réseau dans le quartier de l'Abbaye, au lieu de procéder au remplacement d'une canalisation, la Métropole a fait le choix d'introduire une conduite neuve à l'intérieur de la canalisation existante (principe du tubage).

Cette technique a permis d'éviter de casser la rue sur toute la longueur de la conduite et de faire subir des désagréments aux riverains.



## PRÉVENTION



### Les bons réflexes

Contrairement aux idées reçues et à l'affichage de la mention "biodégradables", les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes.

Elles n'ont pas le temps de se décomposer entre les WC et la station d'épuration. Elles obstruent les canalisations et les grilles destinées à piéger les déchets, provoquant des dégâts dans le réseau d'assainissement et entraînant des interventions humaines. Même chose pour les serviettes hygiéniques, les tampons et gants jetables. Leur place est dans la poubelle grise.

### Appel à candidature au Comité des usagers de l'eau et de l'assainissement

Afin d'associer les habitants à l'évaluation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, un comité des usagers se regroupe 5 à 6 fois par an pour émettre des avis sur les questions relatives à la tarification, aux investissements, et aux conditions d'exercice de ces services. Deux représentants siègent aussi au Conseil d'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement.

Candidatures à envoyer à : [michele.favre-buisson@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:michele.favre-buisson@grenoblealpesmetropole.fr)



## ÉQUITÉ

### Vers un seul tarif pour tous les abonnés

Disposer d'un tarif unique participe au principe d'égalité de traitement des abonnés devant le service public. En 2015, la Métropole héritait d'une grille tarifaire avec des écarts qui allaient de 1 à 4 selon les communes contre 1 pour 2 aujourd'hui pour la consommation de référence (120 m<sup>3</sup>). **Chaque année, la Métropole adopte des évolutions tarifaires permettant de réduire progressivement ces écarts.**

### BON À SAVOIR

#### NOUVEAUTÉ EN LIGNE

Toutes les informations sur la qualité de l'eau de votre commune sont sur le site web de la Métropole : [www.grenoblealpesmetropole.fr/eau](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/eau)



d'infos

[www.grenoblealpesmetropole.fr/contact](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/contact)

0 800 500 048 (appel et service gratuits)